

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 69 (1982)
Heft: 5: Neue Tendenzen in den USA

Rubrik: Construction de logements

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Construction de logements

(Suite de l'article du No 4/82)

Synthèse

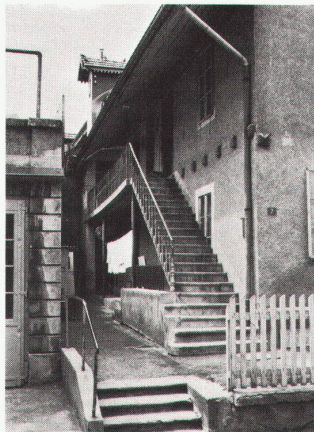
Cette étude montre que les espaces de transition constituent une composante fondamentale de l'espace domestique. En tant que médiateur entre les domaines spatiaux principaux ils revêtent une signification importante à plusieurs dimensions: Ce principe est lié à une organisation hiérarchisée de l'espace qui peut être considérée comme la transition entre l'espace public et l'espace privé, entre la vie publique et la vie communautaire et familiale, entre le devant et l'arrière du logement, entre le domaine des règles du propriétaire et l'autonomie du locataire.

En outre, le prolongement du logis est une caractéristique fondamentale de l'ensemble des relations hiérarchiques entre l'homme et l'environnement construit. Les seuils (les façades avec fenêtres et portes) et les espaces de transition (jardin, balcon, vestibule, couloir) font partie des éléments qui ont une signification représentative pour l'usager. C'est dans le sens d'une signification socio-culturelle ou anthropologique que la forme de l'environnement construit et surtout les espaces de transition doivent être considérés.

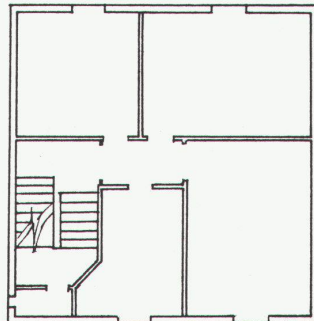
Cette perspective pourrait devenir évidente par une étude de la signification et de l'utilisation du vestibule dans les habitations de classes sociales différentes. A la lumière de cette étude, complétée par une autre sur les logements des classes bourgeoise et moyenne dans les trois villes choisies, il serait possible de constater que le vestibule, qui n'existe pas dans le type de logement ouvrier où on entre par la cuisine, est souvent un passage central dans les logements de classe moyenne et un hall ou une antichambre dans les logements bourgeois. De plus, les fonctions de ce lieu comme espace de transition entre les domaines privé, communautaire et public, ou comme chambre d'accueil avec un aménagement riche en meubles, sont nettement liées à la forme et la taille de ces types de vestibules, et à leur utilisation quotidienne.

L'organisation de l'espace domestique

Dans les trois villes étudiées,



5



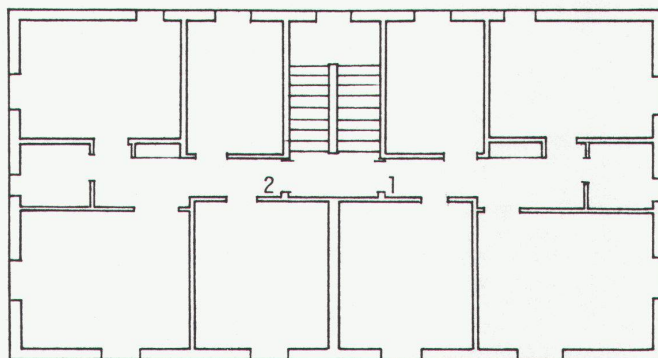
6



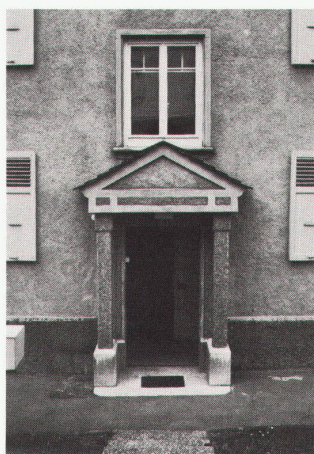
7

la surface, attribuée à un logement collectif, a peu varié de la fin du XIXe siècle à nos jours. En même temps, le nombre d'habitants par logement familial (soit ouvrier, soit bourgeois) a diminué. Par contre, l'organisation des espaces dans le logement a nettement évolué: on passe, avant la Première Guerre mondiale, du logement à espaces peu définis par les activités domestiques et peu hiérarchisés à des logements à espaces cellulaires définis par des activités domestiques, chacun avec sa position relative, sa grandeur et son orientation, soit du côté de la rue, soit du côté de la cour intérieure.

L'évolution spatiale est liée aux réformes hygiénistes des dernières décennies du XIXe siècle et à la définition du «Existenzminimum»⁴ pour les habitations ouvrières après la Première Guerre mondiale. Ceci a été associé à une idéologie sociale et architecturale qui exprime la classification et la délimitation des activités: une position spécifique est réservée à chaque chose. Ce mouvement social implique, d'abord, que la signification des espaces est liée aux fonctions spécifiques, chacune ayant un espace propre. Jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, cette signification était très générale, mais elle est devenue très spécifique pendant ce siècle. De plus, la délimitation de chaque espace (donc de chaque ensemble d'activités et d'objets) est devenue plus précise et la liaison entre deux espaces a nettement changé. Avant le milieu du XIXe siècle cette liaison était généralement déterminée par l'enfilade d'espaces, mais plus tard cette liaison va être exprimée par les espaces de dégagement comme le couloir central. Cette évolution est très visible lors de l'apparition des



8



9



10

5
Fribourg: rue de la Carrière 7, 1890

6 7
Fribourg: rue Grimoux 9, 1903 env.

8 - 10
Fribourg: «la Fraternelle» à Gambach, 1924. Architectes: Devolz et Cuony

11 12
Genève: rue des Pâquis 19, 1938



11

espaces de services depuis la première décennie de ce siècle suite à certaines innovations techniques telles que l'éclairage électrique, la ventilation mécanique et l'eau courante.

Le vestibule privé

Pendant ce siècle, le vestibule dans les appartements est devenu plus petit et même dans certains cas il n'y a plus qu'une niche à côté du séjour. Il est alors nécessaire d'utiliser cette niche comme un espace de circulation reliant deux ou plusieurs lieux d'activités domestiques plutôt que comme un espace d'accueil moins impliqué dans les activités familiales.

Il a été démontré ailleurs (Lawrence, 1979)⁵ que cette tendance rencontrée dans des logements collectifs suisses romands n'est pas appréciée par leurs habitants. Leurs critiques à cet égard sont, entre autres, d'ordre pratique: pourquoi mouiller le salon avec des habits trempés de pluie? et d'ordre privé: il manque un espace de transition qui ferait frontière entre l'extérieur/public et l'intérieur/privé. Cet espace devrait avoir un caractère de sas.

Notons ici que la majorité des habitations ouvrières urbaines construites entre 1850 et 1970 ont été pourvues d'un vestibule. Toutefois, ceci n'est pas évident dans les maisons de type agricole plus anciennes, comme on en trouve encore à Carrouge GE et à Fribourg. Il n'est pas déraisonnable de prétendre que le vestibule, en tant qu'espace séparé, n'avait pas été introduit parce que l'espace privé autour de la maison fournissait la frontière entre les domaines extérieur/public et intérieur/privé.

Cependant, vers la fin du XIXe siècle, il était devenu courant que tous les types de maisons aient un vestibule, qui constituait un espace

de circulation associé à la cage d'escalier.

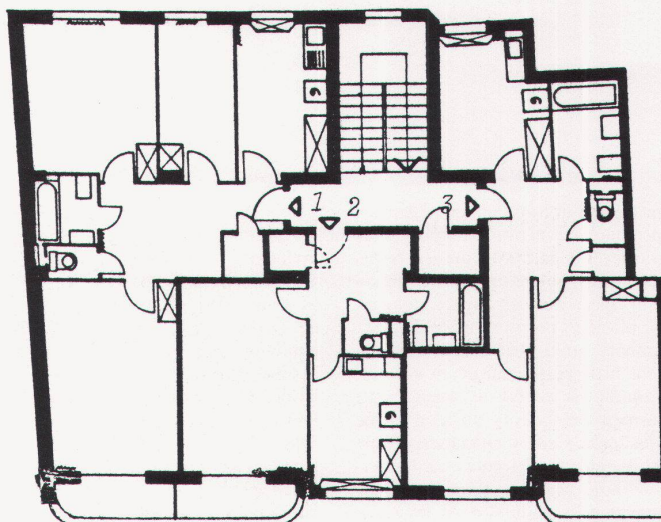
Jusqu'à la Première Guerre mondiale on remarque que, même dans les modèles d'habitations collectives du type petite maison individuelle (comme dans les cités-jardins), il y a rarement un vestibule séparé; la porte d'entrée s'ouvre le plus souvent directement sur la cuisine. Plus tard, les petites maisons ont été pourvues d'un vestibule, espace de dégagement entre les chambres et les pièces de service bien isolées. De plus, on a souvent rajouté une buanderie, des toilettes séparées et une cave individuelle pour chaque maison. En conséquence, on peut dire que les habitations collectives de ce type ont eu plus d'autonomie et potentiellement plus d'intimité du fait du nombre et de l'organisation de leurs espaces intérieurs. De plus, leur emplacement dans un jardin privé exprime nettement une délimitation de l'espace privé par rapport à l'espace public.

Le vestibule communautaire: accès au logis

(hall d'entrée et cage d'escalier de l'immeuble)

Selon cette étude, les logements collectifs de la fin du XIXe siècle avaient un seul accès par la cage d'escalier et le palier, ce qui est une caractéristique des habitations à forte densité. Les indices de cette densité, que nous utilisons dans cette étude, sont le nombre d'étages et d'appartements par étage.

Le nombre d'étages et d'appartements par étage a considérablement augmenté pendant les années 1930, notamment à Genève. La forme d'accès depuis la rue a également changé à cette époque. On a vu que les exigences hygiéniques (et particulièrement le souci du feu au Locle) permirent l'amélioration de la qualité des accès (par des allées, cours, vestibule, cages d'escalier et



12

palier) qui devaient être éclairés et aérés. Mais, dès 1930, avec les exigences économiques, la recherche de l'«Existenzminimum» et l'acceptation de l'ascenseur comme moyen de communication entre les étages, l'escalier et le palier sont de plus en plus réduits au strict minimum, sans lumière naturelle, prenant de plus en plus une allure de sortie de secours. Dans ces conditions, l'escalier et le palier ne pouvaient plus remplir un rôle de représentation du «devant» le logement ou de lieu de réception et de rencontre.

Le prolongement du logis

On peut souvent constater au Locle et à Genève qu'il n'y a pas d'espace entre la porte principale des immeubles au rez et le trottoir. Cela se retrouve dans plusieurs quartiers de Fribourg. Lorsque la densité urbaine devient plus forte, les espaces de dégagement entre les domaines public et privé sont souvent atrophiés ou même éliminés. D'après les études faites en France par Raymond et Haumont (1966)⁶ et Palmade et al. (1970)⁷, le fait qu'il y ait une délimitation des espaces appartenant au domaine intérieur/familial par rapport à ceux appartenant au domaine extérieur/public est très important pour les habitants, surtout dans les habitations collectives. Selon ces travaux on constate une correspondance entre l'extérieur et l'intérieur d'une habitation. Celle-ci est exprimée par l'espace de transition entre dehors et dedans; cet espace est donc une représentation physique de cette correspondance.

En conséquence, la perception de l'extérieur de la maison (comme propre ou sale, joli ou laid) est un indice de ce qu'est l'intérieur. Dans le cas d'une maison individuelle, aussi bien que pour les logements collectifs, cette correspondance n'est pas aussi simple: les es-

paces de transition de la maison individuelle ne sont pas liés aux règles d'une vie collective. Selon Haumont et Raymond⁸, les habitants des logements collectifs en France craignent le signe de l'espace commun autour de leur logement ainsi que la façade de leur habitation collective qui donnent un indice négatif de leur appartement. Selon cette étude, un exemple de cette crainte est la nécessité de l'entretien.

Dans les maisons individuelles, comme dans les habitations de la cité-jardin, les habitants s'occupent de l'entretien de l'extérieur de leur habitat sans aucune interférence par la vie coopérative, sauf dans le fameux cas de la cité-jardin du Freidorf⁹. Cependant, dans les immeubles à logements collectifs, il n'y a aucun moyen pour les habitants d'entretenir l'espace extérieur communautaire ou le vestibule collectif au rez, ni l'escalier, ni le palier à chaque étage. Ces faits sont clairement liés à une intervention juridique; le propriétaire et le locataire ont une interprétation différente des mêmes jardins, façades ou vestibules. Pour le locataire, ces espaces communautaires qui ne sont ni publics au sens large, ni privés, au sens familial, sont contrôlés par le règlement de location et les mœurs des autres locataires. Surtout, ces espaces ne peuvent pas être appropriés et ils ne représentent pas l'intérieur des appartements comme le souhaiteraient les habitants.

Selon cette étude il y a beaucoup d'habitations familiales sans espaces de transition. Le vestibule est toujours considéré comme un espace communautaire et son utilisation est contrôlée par le règlement de location. Même s'il y a un large vestibule au rez, comme on peut le voir souvent dans les logements collectifs à Genève, cet espace a une signification sociale mal définie; c'est surtout

un espace utilisé par des personnes inconnues où on trouve les plaquettes gravées standardisées sur les boîtes aux lettres, qui informent chez qui on peut aller; c'est un espace donnant sur plusieurs portes d'entrée d'appartements sur le même palier; on ne peut ni le personnaliser, ni s'en approprier. Il en est de même pour l'espace près de la porte d'entrée principale. Cette signification sociale est nettement différente pour les personnes qui habitent dans les maisons individuelles comme dans les cités-jardins ou dans des appartements à Fribourg ou au Locle où on trouve encore maintenant des habitations collectives avec un seul appartement par étage.

Récapitulation

Les résultats généraux de cette étude peuvent être résumés comme suit:

- Dans chaque type d'habitation collective locative dans les trois villes étudiées, la transition entre les domaines public et privé est liée soit à une organisation des espaces (cour, vestibule, hall, passage, sas, escalier), soit à une série d'éléments physiques (cloison, porte et fenêtre). De plus, il existe un système de règlements de la communication entre les domaines public et privé, qui est à la fois implicite (habitudes et comportement des usagers) et explicite (surtout par le règlement de maison).

- L'organisation des espaces de transition est variable selon le statut social des habitants, l'époque de construction, la situation et la densité des habitations. Cependant, indépendamment de ces facteurs, depuis le début du siècle, nous avons vu une forte tendance à réduire l'importance donnée aux espaces communautaires, surtout à l'escalier et au palier par le changement de leur position relative et le manque de lumière du jour. En même temps la taille et traitement architectural du hall d'entrée n'a pas tellement changé, surtout à Genève où nous avons vu quelques exemples du contraire.

- L'organisation des espaces de transition est différente dans le contexte d'un quartier de maisons individuelles par rapport aux contextes à densité plus forte. On voit que dans un contexte urbain, il y a souvent un espace intérieur communautaire; les éléments architecturaux qui expriment une liaison entre dedans et dehors sont donc souvent plus nombreux que dans un contexte suburbain.

- L'espace communautaire intérieur se retrouve dans tous les exemples d'habitations collectives ouvrières construites dans un contexte urbain; il est toujours situé entre les domaines public et privé. Cet espace intérieur communautaire joue le même rôle «d'antichambre» que le jardin des maisons individuelles. Bien que celui-ci soit souvent visible depuis le domaine public, c'est un espace privé délimité (en Suisse souvent explicitement par une barrière). Par opposition au palier de l'immeuble locatif, les règlements de maison fournissent un autre moyen de contrôler la transition entre les domaines public et privé dans les habitations collectives ouvrières.

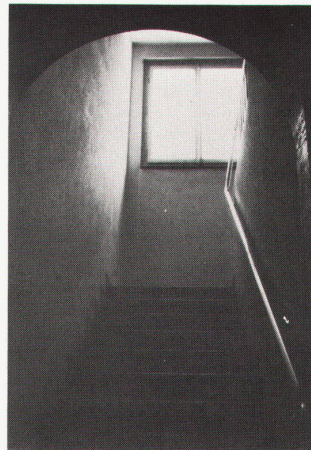
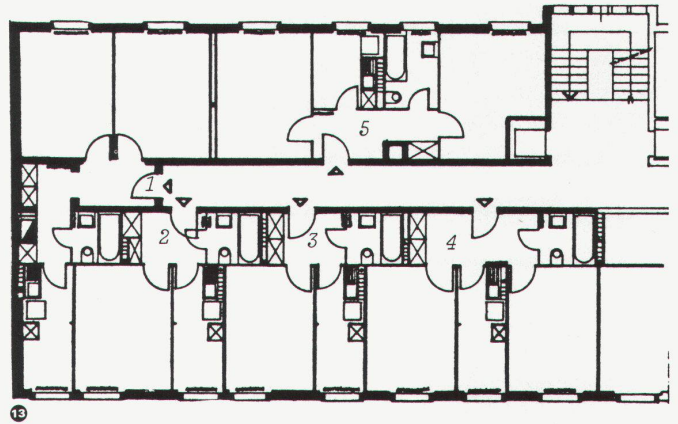
- L'organisation de l'espace domestique intérieur est liée à l'arrangement des cloisons et des portes qui subdivisent les activités et les objets de la vie familiale. L'enfilade d'espaces, comme on la trouve dans plusieurs habitations ouvrières à Fribourg, offrent une moins grande liberté de communication entre les pièces. Dans ce cas une pièce, souvent la cuisine, devient le vestibule d'entrée aussi bien que pièce de distribution conduisant aux autres chambres familiales.

- Le nom donné à chaque pièce n'est pas associé directement à toutes ses fonctions. L'exemple de la cuisine qui joue aussi le rôle de vestibule est frappant. Cependant, la taille du vestibule influence sa capacité de remplir d'autres fonctions: on l'a vu soit comme antichambre ou pièce de réception, soit comme pièce de dégagement ou comme niche à côté de la salle de séjour.

Roderick J. Lawrence

Notes:

- 4 May, E.: «Die Wohnung für das Existenzminimum», 2ème Congrès International d'Architecture Moderne à Francfort, 1929. Frankfurt, Verlag Englert und Schlosser, 1930.
- 5 Lawrence, R.J.: Expériences comparatives de l'espace domestique. Lausanne, EPFL 1979, 55 pages.
- 6 Haumont, N., et Raymond, N. (1966): L'Habitat Pavillonnaire, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme.
- 7 Palmade, J., et al. (1970): La dialectique du logement et de son environnement, Paris, Publications de Recherches Urbaines.
- 8 Haumont, N., et Raymond, H.: «Habitat et Pratique de l'Espace: Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement.» Paris; Institut de Sociologie Urbaine, 1974.
- 9 Règlement de location rédigé par l'architecte H. Meyer.



13 - 16
Genève: Pâquis, rue de Zurich 5 et 7, 1953

Suite de l'article dans le No 5/82.
Première partie voir No 4/82.